



Le 26 mars 2009

L'Administration portuaire répond au projet du Centre de transformation de Tsu-ma-as.

L'Administration portuaire de Port Alberni tient à préciser sa position sur le Centre de transformation de Tsu-ma-as à la marina Clutesi Haven. Le conseil d'administration et la direction du port comprennent qu'il y a un intérêt public important dans le projet de réaménagement.

L'Administration portuaire de Port Alberni et son prédécesseur, la Commission portuaire de Port Alberni, ont loué les terres de la marina Clutesi Haven de la ville de Port Alberni depuis de nombreuses années. Le bâtiment, composé du bureau de la marina, de la résidence du directeur, la salle de réunion communautaire et l'espace commercial, appartient à la ville et est compris dans le bail. La rampe de mise à l'eau et comprise dans le bail. Les flotteurs de la marina, les passerelles et le matériel d'alimentation en carburant appartiennent à l'Administration portuaire.

Le bâtiment actuel est presque à la fin de sa vie utile selon les rapports des ingénieurs qui indiquent clairement une défectuosité de structure ainsi qu'un tassement des fondations. L'Administration portuaire a commencé l'élaboration de plans conceptuels pour remplacer le bâtiment avec une nouvelle structure qui serait idéalement située le long du bassin de la marina près de la passerelle d'embarquement. L'exploitant de l'espace commercial du bâtiment actuel a été informé des problèmes de structure du bâtiment et que la disponibilité d'un espace commercial futur n'avait pas encore été déterminée.

Entre-temps, l'Administration portuaire a été informée du désir de la Première nation Hupacasath de construire un centre culturel sur les terres de la ville à Victoria Quay.

Il y a environ deux ans, l'Administration portuaire apprit que la Première nation Hupacasath souhaitait construire son centre culturel sur le site de Clutesi Haven. Les réunions suivantes avec la Première nation Hupacasath et la ville ont confirmé ce fort désir.

L'Administration portuaire suggérerait la considération de sites différents pour le Centre en indiquant son inquiétude par rapport aux diverses utilisations du site comme l'accès à la marina, la rampe de mise à l'eau, la station de nettoyage du poisson, la perte de stationnement, et l'augmentation du trafic sur River Road.

La Première nation Hupacasath et la ville ont entendu nos préoccupations. Toutes les parties ont travaillé avec diligence pour créer un plan d'implantation conceptuel pour le Centre de transformation sur le site de Clutesi Haven qui continuerait à offrir un service de qualité aux clients de la marina, de maintenir la station de nettoyage du poisson au même lieu, d'assurer le même accès à la rampe de mise à l'eau, et prévoirait des stationnements spécifiques pour la marina et pour les visiteurs du Centre, tout en assurant un parc de stationnement auxiliaire en dehors du site et la réimplantation des réservoirs de carburant souterrains à un autre endroit au-dessus du sol.

Ainsi, après un examen attentif, l'Administration portuaire a accepté de céder une partie de la propriété louée pour répondre aux besoins du Centre de transformation. En l'absence d'une justification suffisante pour rejeter la demande présentée par les Hupacasath, l'Administration portuaire a fourni un soutien de principe pour le projet pour que les demandes de financement et que la pré-planification puissent avancer, le projet prenant forme.

Tous les locataires de marina ont été avisés de la possibilité d'examiner les plans de développement proposé à la journée porte ouverte, et maintenant l'affaire est dans les mains de la ville de Port Alberni. Le zonage de la ville, de par la loi, doit être modifié afin d'inclure "Centre culturel" comme utilisation permise dans la zone commerciale de front de mer W1. Dans le cadre de la procédure de rezonage, une audience publique doit être tenue et nous anticipons qu'elle aura lieu dans les semaines à venir.

Respectueusement,
ADMINISTRATION PORTUAIRE DE PORT ALBERNI

Bob Kanngiesser, Président

Pour de plus amples renseignements contactez:

Bob Kanngiesser, 250-724-1272
Brad Madelung, 250-723-5312